



SNPES-PJJ-FSU 66/11
snpes6611@gmail.com



Perpignan, le 29 mars 2021

Pétition

« Soutenons les agents de l'UEHC de Perpignan »

A l'appel des sections syndicales du Snpes Pjj Fsu 66/11 et de l'UNSA Justice 66/11, les signataires ci-dessous soutiennent les actions engagées pour et par les huit agents de l'UEHC de Perpignan concernés par une mutation dans l'intérêt de service.

Fin Octobre 2020, la liste des collègues concernés est rendue officielle. Commence alors une période très violente pour chacun d'entre eux.

En Décembre 2020, dans un premier temps, les agents sont fortement encouragés à postuler à la CAP, néanmoins ils n'obtiendront pas leurs vœux. Dans la foulée, un missionnement dans d'autres services de la PJJ à Perpignan (l'UEAJ, les deux UEMO, dont le quartier mineur et la PEAT) est proposé à sept éducateurs de façon très aléatoire. En effet, stipulé non obligatoire lors de l'entretien avec la RH de la DIR, il est ensuite imposé lors de sa notification, ne laissant pas aux agents le choix du lieu de leur affectation. D'autant que ces missionnements seront connus des services d'accueil avant les intéressés eux-mêmes.

Ils sont alors abandonnés à leur sort.

L'administration s'était engagée à un suivi régulier, ce ne fut pas le cas. De longues semaines d'angoisse, d'incertitudes, de flou, constituent une maltraitance incroyable. Heureusement grâce au soutien des services d'accueil, ils gardent la tête haute et exercent leurs nouvelles missions avec professionnalisme.

Il faudra attendre début février 2021, pour qu'enfin des éléments supplémentaires sur leur devenir leurs soient apportés. Des entretiens individuels leur sont proposés en visio avec la DIR, lors desquels des motifs aberrants, pour justifier cette MIS, leur sont énoncés (ambiance délétère, comportement clanique...). A l'issue de ces entretiens, il leur est octroyé le privilège d'effectuer, sous quinze jours, trois vœux parmi 10 postes en Occitanie.

Vendredi 19 mars 2021 à 16h45, ces mêmes agents ont reçu un courrier dématérialisé leur indiquant leur nouvelle d'affectation, à compter du 1^{er} mai. Ils sont répartis entre Toulouse, Lavaur et Nîmes, soit à plus de 200kms de leur domicile. Une telle mutation à des conséquences dramatiques pour chacun d'entre eux, provoquant un changement radical de leur vie (déménagement ou double logement), des gardes d'enfants bouleversées, des repères quotidiens attaqués durablement pour eux et leur entourage.

Les 24,25 et 30 mars les agents auront pu consulter, sur un créneau de 1h30, leur dossier individuel transmis à la DT. Ils vont tenter d'y trouver les preuves de la discordance entre leurs capacités professionnelles et cette si lourde « sanction » que celle d'être muté contre sa volonté, en dehors de toute procédure disciplinaire !!!!

Bien évidemment, des recours judiciaires sont en cours. Ils vont se battre certes, mais soyons à leurs côtés afin que l'administration n'obtienne pas satisfaction avec cette procédure très opaque qu'est la MIS et que ces décisions soient annulées par le Tribunal Administratif.

Aujourd'hui c'est eux mais demain ce peut être nous !!!!!

N°	NOMS	PRENOMS	UNITES	FONCTIONS	SIGNATURES
1					
2					
3					
4					
5					

Pétition « soutenons les agents de l'UEHC de Perpignan »

6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					

Pétition « soutenons les agents de l'UEHC de Perpignan »

40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					
51					
52					
53					
54					
55					
56					
57					
58					
60					
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					

Pétition « soutenons les agents de l'UEHC de Perpignan »

75					
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					
91					
92					
93					
94					
95					
96					
97					
98					
99					
100					
101					
102					
103					
104					
105					
106					
107					
108					

